

CAHIER D'INFORMATION

CHAMPIONNAT RÉGIONAL D'ATHLÉTISME EXTÉRIEUR 2026

DATES

- Jeudi 14 mai 2026
- Jeudi 21 mai 2026
- Vendredi 22 mai 2026

ENDROITS

Complexe sportif Claude-Robillard

1000, avenue Émile-Journault
Montréal (Québec) H2M 2E7

TRANSPORT EN COMMUN

Station de métro Crémazie

STATIONNEMENT

Certaines zones du stationnement sont gratuites. Veuillez vous référer à la signalisation pour connaître les endroits et les heures autorisées. L'accès au stationnement se fait par l'avenue Christophe-Colomb. Du stationnement est également disponible dans les rues avoisinantes.

ACCÈS AU SITE DE COMPÉTITION

L'entrée donnant sur l'avenue Émile-Journault est la plus près du site de compétition.

Tous les athlètes et les entraîneurs doivent emprunter l'entrée sud-ouest pour accéder à la piste extérieure.

Seuls les athlètes et les entraîneurs auront accès à la piste extérieure.

SPECTATEURS

Nous invitons tous les spectateurs et nous demandons que ceux-ci respectent la propreté des lieux, les autres spectateurs et les athlètes en compétition.

Nous demandons également que les spectateurs demeurent assis dans les gradins afin de respecter la sécurité et la visibilité de tous.

Tous les spectateurs d'une école impliquée dans l'événement sont sous la responsabilité des représentants de cette même école présents lors de l'événement.

Tout spectateur faisant obstacle au bon déroulement de l'événement ou au respect de l'éthique sportive du RSEQ Montréal sera automatiquement expulsé du complexe sportif.

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Seront appliqués, par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique d'athlétisme extérieur du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ Montréal et les règlements de la FQA.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

CATÉGORIES D'ÂGE

Catégorie	Date de naissance
Benjamin	1 ^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014
Cadet	1 ^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012
Juvenile	1 ^{er} juillet 2007 au 31 décembre 2010

VESTIAIRES

Le vestiaire public à l'intérieur du complexe est ouvert et accessible pour vos étudiants-athlètes.

Ces derniers doivent être avisés de ne pas apporter d'objets de valeur, de limiter au minimum leurs effets personnels et de ne rien laisser à l'intérieur des vestiaires.

Le complexe sportif Claude-Robillard et le RSEQ Montréal ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'événement.

ESTRADES

Les estrades sont disponibles pour les écoles et pour les spectateurs.

ALIMENTATION

Il n'y aura pas de cantine sur place. Les jeunes doivent apporter leurs propres repas au besoin.

Nous invitons les écoles à consommer leur nourriture dans les estrades.

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

TOILETTES

Les toilettes sont situées sous les gradins du côté ouest.

PROPRETÉ DU SITE

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux. Aucun laisser-aller ne sera toléré.

En conséquence, nous devons unir nos efforts et collaborer au maintien de la propreté du site.

- Vous devez vous assurer de bien ramasser les déchets de votre école.
- Vos étudiants-athlètes devront être avisés de l'importance de maintenir le site propre en tout temps.

MÉDICAL

Un thérapeute du sport sera présent sur place lors de l'événement.

Ce dernier assure les premiers soins.

RESPECT DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE



Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs.

Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

RÉSULTATS

Tous les résultats des épreuves sont disponibles en ligne sur le site : avs-sport.com

REMISE DE MÉDAILLES

Des médailles d'or, d'argent et de bronze sont remises sur place aux trois premières positions de chaque épreuve.

Les gagnants sont annoncés au micro. Ceux-ci doivent se présenter à la table de l'annonceur avant de procéder à la remise de médaille.

Les athlètes acceptent avec dignité la médaille que nous allons leur remettre et doivent faire preuve d'éthique sportive en tout temps.

REMISE DE BANNIÈRES

Six bannières au total sont remises aux écoles ayant cumulé le plus de points par catégorie/sexe et une bannière pour toutes catégories.

Les bannières sont distribuées à la fin de la deuxième journée du championnat régional.

FACEBOOK

Des photos du championnat régional seront disponibles sur notre page Facebook :

[Facebook.com/RSEQMontréal](https://www.facebook.com/RSEQMontréal)

INFORMATIONS

Pour de plus amples informations concernant l'athlétisme, veuillez communiquer avec :

Sabrina Addona

Coordonnatrice des programmes

saddona@montreal.rseq.ca

514 645-6923, poste 4